



PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION FRET DE CLICHY

Dans le cadre du CSE extraordinaire qui s'est déroulé le 30 novembre 2020, le dossier de déménagement des services de la Direction de FRET SNCF a été présenté en vue d'une consultation. La Direction a su ménager avec brio le suspense en divulguant l'adresse du nouveau site au dernier moment, lors de la mise à disposition du document aux élus. En effet, nous en avons pris connaissance en lisant le dossier le jeudi 26 novembre 2020 à 21h30, pour une consultation ce lundi 30 novembre en CSE. Nous avons connu mieux en termes de dialogue social ! Nous avons bien compris l'urgence pour la Direction de traiter ce dossier car la limite pour dénoncer le bail tombe le 31 décembre 2020.

C'est vrai qu'en 2008, la volonté de Fret SNCF était de concentrer au sein d'un même lieu, tous ses services délocalisés. La Direction de Fret (place de Budapest), la CSC et le CGF (Levallois) et PACE (Gare de Lyon) ont tous été regroupés dans un même bâtiment à Clichy. Ce fut aussi l'occasion de transformer Fret en Pôles d'Activités par produits de marchés.

Mais dès 2010, tout cela a éclaté avec la régionalisation de Fret... C'était la création des Directions Fret, avec le segment Charbon Acier parti à Lille, AutoPGC et Chimie partis à Lyon.

Dès lors, la pérennité du site du 24V devenait caduque. Le voile s'est donc levé sur le secret le mieux gardé ces derniers mois à FRET SNCF. C'est officiel, la Direction du Fret a pour projet de déménager les services résidents du 24 rue Villeneuve à Clichy dans un **nouveau bâtiment dans la zone industrielle de Saint-Ouen Les docks**. L'implantation géographique de ce site relève d'une importance stratégique car les agents pourront ainsi regarder par la fenêtre les trains de la concurrence desservant le port de Gennevilliers passer par Saint-Ouen les Docks !

Plus sérieusement, nous ne sommes pas dupes. Derrière ce souhait de déménagement, se cache une opération d'économies de charges locatives et une réduction drastique des mètres carrés non utilisés. En cette « période de vaches maigres » pour FRET SNCF, nous comprenons bien que ce type d'économies soit nécessaire. Mais en feuilletant le dossier fourni, nous sommes désappointés de constater que l'opération serait rentable d'ici 24 mois. Comment peut-on attendre des effets escomptés sur une durée si longue alors qu'à FRET SNCF, nous n'avons pas de visibilité à plus de six mois ?

Quand nous recherchons sur MAPPY la localisation du futur siège, nous pouvons constater qu'il n'est pas si loin de l'actuel bâtiment à « vol d'oiseau ». En Effet, Clichy La Garenne et Saint-Ouen sont deux banlieues adjacentes. Mais il ne faut jamais se fier aux apparences qui sont trop souvent trompeuses. Quand on regarde la carte du métro parisien, on peut constater aisément que la ville de Saint-Ouen est également desservie par la ligne 13, la « fameuse ligne de l'enfer » tant redoutée par les agents du 24V. Certes, la station à Saint-Ouen est sur la

deuxième branche de cette ligne, mais pas forcément moins fréquentée en heure de pointe. Et l'ouverture du prolongement de la ligne 14 n'est pas encore effective pour l'instant.

Pour résumer, **rien ne changera en termes de transports pour les agents : ils devront toujours subir** cette ligne avec ses fortes affluences, quelle que soit l'heure de la journée, favorisant des contacts humains très appréciés en période de crise sanitaire ! Ce n'est franchement pas une réelle avancée pour les agents.

Revenons aux sujets pratiques et techniques inhérents à ce déménagement.

Tout d'abord sur le calcul d'effectifs, la Direction applique un ratio de 0,8 ce qui semble signifier que les agents en télétravail et en temps partiel seront en partage de bureaux.

Le calcul des 600 agents actuels multiplié par ce coefficient donne un effectif de 480 (et non pas 416 comme indiqué dans le document). À moins que les concepteurs du projet aient déjà intégré dans les calculs des suppressions de postes, il y a déjà **un manque de place conséquent**.

Les surfaces évoquées nous paraissent incohérentes. En effet, « la norme Afnor NF X 35-102 », qui est un cadre juridique de référence, recommande un espace minimum de travail de 10 m² par salarié pour les bureaux. Cependant, les calculs ne prévoient que 6,6 m², ce qui donne un delta non négligeable. Il en va de même pour les salles de réunions où les recommandations pour le calcul de leur capacité maximale sont de 3 m² par personne alors que la Direction annonce un prévisionnel de 2 m².

En définitive, la Direction s'arroge le droit de réduire d'un tiers les normes AFNOR. La Qualité de Vie au Travail voulue par Fret SNCF s'en retrouve amoindrie. Et pourtant, pendant la crise sanitaire actuelle, nous avons vu l'importance de chaque mètre carré de distanciation entre les agents !

Concernant les « services associés », l'UNSA-Ferroviaire se pose plusieurs questions :

- Le Restaurant d'Entreprise est-il un Restaurant Inter Entreprises ?
- Combien d'emplacements de parking nous seront réservés ? Pour les voitures ? Pour les deux roues ? Pour les véhicules électriques ?
- Des entreprises y sont-elles déjà installées ? Si oui, lesquelles ?
- Quels sont les étages qui seront loués par FRET SNCF ?
- Les halls d'accueil seront-ils communs à tous les locataires ? Si oui, combien coûtera la prestation ?

La Direction a constitué un groupe « miroir ». Pourquoi les membres de la CL Clichy Corporate, future CL Saint-Ouen Corporate, n'en font-ils pas partie ? Qui sera le contractant général, ayant pour mission d'animer ce groupe « miroir » ? Quand pourrons-nous visiter ces locaux et leur environnement ?

L'UNSA-Ferroviaire a encore de nombreuses interrogations, dont certaines seront travaillées en Commission Locale si la Direction souhaite jouer le jeu.

Pourtant, lors de la réunion du 23 septembre dernier de la CL de Clichy Corporate, la Direction nous a présenté un projet de déménagement de la Direction du Fret. Elle s'était engagée à tenir les membres de la CL informés.

On nous présente finalement en information et consultation ce dossier, sans en avoir préalablement informé la CL locale. Nous constatons encore une fois le peu d'intérêt que la Direction porte au dialogue social à Fret SNCF. Néanmoins, pour donner un avis éclairé sur le dossier présenté ce jour, il vous faudra répondre davantage à nos questionnements. Un déménagement, ce n'est pas neutre. Ça se prépare correctement, en prenant toutes les dispositions utiles pour maintenir d'un côté, la qualité de vie au travail des salariés, et de l'autre, la continuité de service et de production de notre Entreprise. L'UNSA-Ferroviaire veillera au bon déroulement de cette opération et tiendra les agents informés de l'évolution de la situation.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org